

décembre 1901, 587 blessés ont été soignés et 187 vaccinations opérées ; la station de secours de Caltanissetta, destinée à soigner les mineurs de la Sicile (qui forment une population de 40,000 ouvriers), poste dû à l'initiative du Sous-Comité de Palerme et notamment au D<sup>r</sup> Di Giovanni, membre de ce Comité, et où un personnel d'assistance de cinq hommes fonctionne en permanence ; la station de secours dans la vallée de Bisenzio et dans la Versilia, instituée en vue des ouvriers des nombreuses usines de ces localités, dans plusieurs desquelles, en outre, des écoles d'instruction ont été ouvertes pour enseigner aux ouvriers la manière de transporter les blessés et d'appliquer les premiers pansements ; puis, lors de la menace de peste bubonique, à Naples, dans l'été de 1901, l'action de la Croix-Rouge manifestée par la réunion d'articles de lingerie, la convocation du personnel et l'organisation de postes d'isolement qui n'eurent heureusement pas à fonctionner, l'épidémie redoutée n'ayant pas éclaté ; enfin l'organisation à Rome, en août 1900, à l'occasion des funérailles du roi Humbert I<sup>er</sup>, de 25 postes de secours, dont les frais ont été remboursés par le ministère de l'Intérieur.

En un mot cette brochure donne une idée complète de l'œuvre humanitaire poursuivie par la Croix-Rouge italienne dans toutes les occasions où son intervention peut faire du bien en temps de paix.

---

## PRUSSE

---

### LA SOCIÉTÉ PRUSSIEUNE DE 1901 A 1902

C'est au 1<sup>er</sup> juin de chaque année que la Société prussienne boucle ses comptes, établit son bilan et présente son rapport annuel à l'assemblée générale de ses actionnaires.

Son Comité central se compose de 48 membres, appartenant tous au Comité central allemand, sous la présidence de M. von dem Knesbeck. Il a eu à enregistrer la perte de M. le D<sup>r</sup> Kugler, un de ses membres dévoués, qui s'était particulièrement consacré au développement des associations de garde-malades

volontaires. Par cooptation, il a appelé dans son sein M. le professeur Küttner, le général von Viehbahn, M. le Dr Strutz, le major général Bartels et le major Simons.

Une des principales œuvres dues à l'initiative du Comité, a été le projet de loi pour la protection de l'emblème de la Convention de Genève, lequel a reçu, comme nous l'avons dit antérieurement<sup>1</sup>, la sanction du Reichstag. Une autre loi importante pour la Croix-Rouge allemande a été celle du 31 mars 1901, assurant au personnel volontaire, appelé maintenant à seconder sur le champ de bataille même le service sanitaire officiel, un traitement approprié, lorsqu'il aurait été victime de son dévouement, ainsi qu'une pension à la famille en cas de décès de celui qui la faisait vivre. Le soin d'assurer les mêmes garanties au personnel sanitaire volontaire attaché à l'armée d'occupation, au service d'étapes et au service d'évacuation lorsque le théâtre de la guerre est à l'étranger, étant affaire de la Croix-Rouge, le Comité central allemand s'en est beaucoup occupé, la solution de cette question pouvant avoir une grande influence sur le recrutement, souvent difficile, du personnel sanitaire. Il est finalement arrivé à la décision suivante : des pourparlers seront entamés avec la Société patriotique de Dames, laquelle possède déjà une organisation pouvant grandement faciliter la réalisation de ce projet, et, en attendant, tant que la situation de ce personnel ne sera pas assurée par la loi, la Croix-Rouge assumera cette tâche, accordant des secours aux soldats et à leurs familles, sur la même base que celle adoptée par la loi du 28 février 1888.

A l'occasion de la catastrophe de la Martinique, le Comité central a été chargé de faire un appel au public, en vue de récolter des secours, lesquels seront transmis à la Croix-Rouge française.

Pour assurer le service des frais généraux (traitements, pensions, loyers, impressions, etc., etc.) du Comité, un capital de 200,000 fr. placé en fonds d'Etat bavarois 4 %, est mis à part et déclaré inaliénable.

Parmi le personnel qui était revenu en bonne santé de l'expédition de Chine, plusieurs maladies, dues au climat, se sont déclarées après son retour au pays; l'une même fut mortelle. Les baraques et le matériel qui servaient à Yangtsun ont été laissés à

<sup>1</sup> Voy. p. 82 et 161.

l'ambassade allemande, sur sa demande, en vue de l'érection d'un lazaret à Pékin, sur le territoire de l'ambassade.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1902 la publication mensuelle de la Société patriotique des dames est fusionnée avec l'organe du Comité central de la Croix-Rouge; l'ouverture des colonnes de ce dernier aux annonces et renseignements concernant l'assistance volontaire et autres questions d'utilité publique lui a acquis un certain nombre de nouveaux lecteurs.

Le Comité central a accordé à différentes sections des subsides pour une somme totale de 20,736 Mk. 73 toujours à la condition qu'au jour où une guerre éclaterait, les établissements ainsi subventionnés ouvriraient leurs portes à l'assistance volontaire et mettraient leur personnel au service de cette cause. En même temps, par une circulaire du 11 mars, il prévenait toutes les sections que, jusqu'à nouvel avis, il ne pourrait prendre en considération de nouvelles demandes de subsides, les ressources devant être absorbées par la formation d'infirmiers.

De nouvelles colonnes sanitaires se sont formées, sans cependant que leur siège soit toujours judicieusement choisi et qu'elles puissent être toutes, en raison de ce fait, directement utiles en cas de mobilisation. La Société a pourvu néanmoins à l'habillement et à l'armement de leurs membres, conformément aux prescriptions réglementaires. Elle recommande la création de corps de réserve, institution qui n'existe qu'auprès d'un très petit nombre de colonnes sanitaires mais qui, leur servant de complément, est propre à leur donner une utilité plus grande. A chaque société provinciale le Comité central a fait don, pour leurs exercices, d'une série des appareils de transport Linxweiler et Hamburger. Des inspections de ces colonnes ont été organisées dans certaines provinces, et cette excellente institution, qui stimule les faibles et tient en haleine les forts, est de tous points à recommander. Elle introduit peu à peu une unité très désirable dans le fonctionnement des colonnes. En outre, elle tend à amener une fédération des colonnes d'une même province, ce qui ne peut avoir que d'excellents résultats pour leur prospérité.

La réunion des colonnes sanitaires de la Prusse septentrionale et occidentale, qui eut lieu en juin 1902, réunit 70 colonnes et un total de 800 membres.

Dans le royaume de Prusse, leur nombre, à la fin du dernier

exercice, était de 670, avec 16,525 membres, dont 8208 resteraient disponibles en cas de mobilisation, les autres étant appelés sous les drapeaux.

Trois lazarets, pour 100 malades chacun, ont été établis et aménagés de façon à être prêts à fonctionner en cas de mobilisation.

A la fin de l'année 1901 de nombreuses demandes en vue du prêt de baraques Döcker, provoquées par des menaces de peste, ont été adressées au Comité central. Celui-ci ne peut y répondre favorablement qu'autant que les frais d'aller et retour lui seront remboursés, que les baraques seront remises en état après usage et que celles qui auront servi à des pestiférés, de même que le matériel de literie, lui soient entièrement payés, le danger de la contagion l'empêchant de les reprendre dans ses dépôts.

En vue de la formation, uniforme et sur les mêmes principes, des infirmiers volontaires, le commissaire impérial et inspecteur militaire, comte de Solms-Baruth, a édicté des prescriptions réglementaires.

Le Comité central a fait l'essai de former, au moyen de cours appropriés, des brancardiers pour le service de l'assistance volontaire. Douze membres de la colonne sanitaire de Berlin ont été appelés à suivre ces cours, et, le résultat final ayant été excellent, le Comité s'est adressé à ses sections pour savoir si l'organisation de cours semblables sur une plus vaste échelle ne répondrait pas à un besoin. Les réponses firent voir que la réalisation de cette entreprise se heurterait à plus de difficultés encore que le Comité ne le supposait et que ses ressources actuelles ne lui permettaient pas de s'engager dans cette voie. Néanmoins, la nécessité d'augmenter le personnel d'infirmier étant urgent, il ne perdra pas ce projet de vue.

Les recettes en 1901 se sont élevées à Mk. 216,444 70, les dépenses à 154,709 83. La fortune sociale au 31 décembre 1901 était de Mk. 928,600 en titres et de Mk. 153,339 50 en valeurs liquides.

---